

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE	
PARCOURS TYPE	Droit pénal et sciences criminelles	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Pour le programme Franco-Québécois en Master 2, les enseignements du deuxième semestre sont entièrement délocalisés à l'université de Laval au Québec. Cette mobilité est obligatoire pour la validation du diplôme.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PENAL									SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	192	40,5	30	30	oui	oui						
UE	S1	UE Parcours commun S1	66	27	14	14	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>														
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit processuel	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
UE	S1	UE Parcours droit pénal sciences criminelles S1	126		14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal international et européen	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>														
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit processuel	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 2 matières en option parmi les 6 proposées :</i>														
Matière	S1	Contentieux de l'Union européenne	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des sûretés	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit international et européen des droits de l'homme	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit pénal du travail	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Histoire de la Justice	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Philosophie du droit	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PENAL									SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Matière	S1	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PENAL									SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	195	40,5	30	30	oui	oui						
UE	S2	UE Parcours commun S2	66	27	14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
UE	S2	UE Parcours droit pénal sciences criminelles S2	129		14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	33		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
<i>Choisir 3 matières en option parmi les 6 proposées :</i>														
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit des peines et criminologie	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Histoire contemporaine	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédure civile d'exécution	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
TOTAL ANNUEL			387	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PENAL								Session unique			Observation session d'examens			
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles								Contrôle Continu	Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée				
Semestre	S1	SEMESTRE 3	220		46	46	Oui	Oui								
UE	S1	UE Enseignements généraux	70		20	20	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit pénal général	15			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	5h	Evaluation portant sur les 3 matières			
Matière	S1	Droit pénal spécial	15		Non		Oui									
Matière	S1	Droit de la peine	15		Non		Oui									
Matière	S1	Fondements du droit pénal	10		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	5h		Evaluation portant sur les 2 matières		
Matière	S1	Procédure pénale	15			Non	Oui									
UE	S1	UE Enseignements spécialisés	100		13	13	Oui	Oui								
Matière	S1	Principes généraux du droit pénal des affaires	10				Non	Non		CT (Contrôle terminal)		Oral				
Matière	S1	Droit pénal de l'environnement	10				Non	Non								
Matière	S1	Droit pénal international	10				Non	Non								
Matière	S1	Droit pénal européen	14				Non	Non								
Matière	S1	Histoire du droit pénal et de la procédure pénale	10				Non	Non								
Matière	S1	Cybercriminalité	10				Non	Non								
Matière	S1	Analyse économique du droit pénal	5				Non	Non								
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux	6				Non	Non								
Matière	S1	Actualités législatives	5				Non	Non								
Matière	S1	Droit pénal constitutionnel	10				Non	Non								
Matière	S1	Droit pénal constitutionnel comparé	10				Non	Non								
UE	S1	UE Enseignements professionnels	50		13	13	Oui	Oui								
Matière	S1	Pratique des parquets	10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)							
Matière	S1	Droit pénal des mineurs	10				Non	Non								
Matière	S1	Pratique de l'application des peines	10				Non	Non								
Matière	S1	Pratique des droits de la défense	10				Non	Non								
Matière	S1	Problèmes sociaux posés par la délinquance	10				Non	Non								
Semestre	S2	SEMESTRE 4			14	14	Oui	Oui								
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)			14	14	Oui	Oui								
Matière	S2	Voie professionnelle : stage (6 semaines minimum)					Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire					
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche					Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire					
TOTAL ANNUEL			220		60	60										